SAN JUAN - Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN

FR

SAN JUAN – Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN Mardi 13 mars 2018 – 9h45 à 10h45 AST ICANN61 | San Juan, Porto Rico

LEON SANCHEZ:

Bonjour à tous, nous allons commencer dans deux minutes, s'il vous plait, prenez place.

Merci, nous allons commencer.

Bien, qui est-ce qui doit arriver encore, je vois qu'Alan est là.

Merci beaucoup à tous de participer à cette séance conjointe entre la communauté d'ALAC et le conseil. Nous avons déjà reçu quelques questions de la communauté At-Large et nous avons aussi présenté les questions du conseil à la communauté At-Large.

Donc d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue au président d'ALAC, Alan Greenberg, dont c'est l'anniversaire aujourd'hui d'ailleurs, donc je voudrais lui souhaiter un bon anniversaire.

ALAN GREENBERG:

C'est mon anniversaire et normalement je ne devrais pas venir à la réunion d'ICANN.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

SAN JUAN - Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN

FR

LEON SANCHEZ:

Bien, quelques questions que nous voudrions soumettre au conseil, et nous aimerions faire une petite introduction concernant les objectifs que nous voudrions atteindre cette année.

Cheryne a parlé, lors de la cérémonie d'ouverture, des détails de ce que l'on essaye de mettre en œuvre en tant que priorité pour cet exercice fiscal. Je pense qu'il serait utile de rappeler aussi les objectifs que nous avons pour cette année.

Est-ce que Cherine vous voulez prendre la parole?

CHERINE CHALABY:

Merci Léon, bon anniversaire Alan. Bien.

Le conseil a établi ses priorités dans l'exercice fiscal et, avant la dernière réunion générale, nous avons publié un document qui s'appelle les activités et priorités de l'exercice fiscal 2018. Nous avons analysé tous les détails dans ce document.

À mesure que nous avançons dans cette réunion, nous sommes en train de voir un petit peu les priorités Nous sommes actuellement en train de voir, d'analyser le document pour l'exercice fiscal 2019 et les priorités pour 2019.





Donc c'est important pour nous de savoir quelles sont vos priorités pour l'année 2018. J'aimerais vous parler de deux ou trois domaines qui sont importants pour nous..

Premier domaine : le plan stratégique, nous aimerions participer avec la communauté pour l'exercice fiscal 2019 afin d'établir ensemble le prochain plan stratégique d'ICANN. Et comme je l'ai dit hier, le plan va consister en trois parties, deux parties qui ne vont pas être modifiées, même s'il y a certaines petites - en ce qui concerne la misions - certaines petites polémiques.

Je pense que la mission reste la même mais que la vision d'ICANN en 2025 sera un petit peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et il y a des gens qui m'ont demandé d'y réfléchir.

Donc on a décidé d'avoir un débat sur ce point-là, donc nous devons réfléchir aussi quelles sont les principales tendances et de quelle manière elles vont nous affecter. Donc nous devons faire ce travail, c'est très important.

Donc, plan stratégique, et cela va nous occuper, cette planification stratégique va nous occuper l'année prochaine.

Et la partie du budget : nous devons repenser la façon dont nous dépensons notre argent. Je pense qu'actuellement, nous avons presque oublié que notre mission est l'opération sûre et stable de l'identificateur unique. Par ailleurs, il y a aussi d'autres





choses qui font que le modèle multipartite fonctionne et qu'il y ait de nombreuses unités constitutives qui soient représentées. Nous devons trouver une manière de s'assurer que cela fonctionne de manière efficace, de manière à ouvrir prendre des décisions rapidement, de manière plus efficace et plus efficiente.

Voilà, c'est un domaine dans lequel nous voulons commencer à travailler. Comment-est-ce que la communauté, ce système de gouvernance qui existe, comment est-ce qu'il fonctionne et comment est-ce qu'il peut fonctionner avec les limites que nous allons imposer à notre budget.

Parce que nous avons détecté, à travers ce processus de budgétisation cette année, nous avons détecté qu'il y avait un malaise, que notre enveloppe budgétaire est trop, trop importante. Lors des années précédentes, nous avions une discussion à propos du budget, mais comme les financements arrivaient une année après l'autre et augmentaient une année après l'autre, il n'y avait pas de problème. Mais maintenant, ce n'est plus le cas, et nous n'avons plus cette flexibilité pour répondre à toutes les requêtes. Je ne dirais pas que cette flexibilité n'existe plus, mais nous avons plus de restrictions.

Alors que faire ? Comment faire pour être sûrs que le système fonctionne de manière efficace et pour s'assurer que ceux qui ne



sont pas dans les parties contractantes, ceux qui sont de l'autre côté, comme ALAC et d'autres groupes qui représentent la communauté, sont soutenus et peuvent réaliser leurs activités.

Donc c'est un défi, c'est une bonne discussion, une discussion sur laquelle nous allons nous pencher l'année prochaine.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Cherine pour cette introduction. Nous voudrions aussi savoir ce que la communauté d'At-Large a comme défis, comme priorités, quels sont les difficultés que vous affrontez, ou que vous pensez que vous allez affronter en 2018. Alors Alan, je vous donne la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup Léon. Un commentaire d'abord que je voudrais faire sur ce que Cherine vient de dire.

J'ai une sensation, que j'ai depuis longtemps, quand je vois le mot efficience. Il ne s'agit pas que d'efficacité, que d'efficience, il s'agit aussi de faire bien les choses. Donc ce mot me gêne un petit peu.

CHERINE CHALABY:

Je suis tout à fait d'accord avec vous, efficience, efficacité, faire les choses correctement et faire ce qu'il faut faire.



ALAN GREENBERG:

Je vais demander à Hadia de passer au commentaire initial sur les problèmes à court terme pour cette année ensuite nous donnerons la parole à ceux qui veulent ajouter quelque chose. Hadia, vous avez la parole.

HADIA EL MINIAWI:

Bon, pour répondre à la première question concernant nos objectifs pour l'année 2018, une des choses que nous analysons, c'est d'essayer de travailler sur la mise en œuvre des améliorations concernant la révision d'At-Large.

Nous sommes en train de tenter de faire participer davantage de membres de nos ALS à ces activités, et de nos structures At-Large, ainsi que les membres individuels et les structures affiliées à At-Large.

Les méthodologies vont inclure des informations sur ICANN et sur les politiques et les problèmes politiques que nous avons dans différentes langues, et une newsletter d'At-Large.

Donc nous avons décidé de présenter une Newsletter d'At-Large qui va être diffusée de manière trimestrielle pour présenter le travail réalisé par ALAC. Parce que nous pensons que nous n'avons pas fait un travail correct pour présenter ce que nous faisons à la communauté.



Cela sera aussi effectué sur le site internet. Et nous sommes en train de renouveler notre site internet et notre page Wiki.

Un autre point très important pour nous, ce sont les indicateurs de performance. Les indicateurs de performance sont très importants. Et un des indicateurs que nous voulons mettre en place, c'est le suivi de la participation de manière plus précise. Donc nous faisons ce travail concernant la participation des gens et en plus des ALS, pour ne pas compter seulement la présence des ALS.

Donc nous sommes en train de travailler sur la possibilité de faire participer davantage de personnes, de manière à ce que ces gens participent au travail d'ALAC et qu'ils travaillent sur la mise en œuvre des améliorations suite à la révision d'At-Large.

Nous voulons que les gens comprennent ce que nous faisons, et nous voudrions qu'il y ait davantage de gens qui participent aux activités d'At-Large, et au PDP, au processus d'élaboration de politique d'At-Large.

ALAN GREENBBERG:

Merci Hadia. Je reprends un petit peu ce qui a été dit.

Nous avons été très bons pour faire le suivi de certaines choses, comme par exemple la participation des AL, maintenant nous allons devoir nous focaliser sur les personnes qui contribuent



réellement, qui participent réellement à notre travail. Nous devons maintenant faire un suivi concernant les personnes, et non plus les ALS.

Ce sont beaucoup de gens, donc c'est compliqué, il y a beaucoup de réunions, donc nous ne savons pas vraiment comment faire cela, nous sommes en train de voir quels sont les outils qui existent pour avoir le nombre de personnes qui participent aux réunions de At-Large.

Nous n'avons pas beaucoup de personnel pour nous aider dans ce sens. Donc c'est un grand défi, nous devons voir un petit peu comment nous pouvons faire cela.

LEON SANCHEZ:

Merci Alan. Je voudrais faire un petit commentaire, puis je vous donnerai la parole Goran.

GORAN MARBY:

Il y a autre chose ici, lorsqu'il s'agit de faire un suivi des gens, c'est, je dirais, quelque chose qui va à l'encontre du GDRP, ou quelque chose qui concerne de nouveau le GDPR. Parce que collecter les données des gens, recueillir les données gens, les suivre dans le modèle multipartite, avec différents commentaires.



Par exemple maintenant, vus pouvez voir ce que je viens de dire, et cela va être stocké quelque part, donc vous pouvez faire un suivi de ce que je fais, il y a un système qui suit les gens dans le modèle multipartite, y compris ce qu'ils ont dit à différents endroits dans le monde, quelque chose que l'on peut trouver et suivre, cela va surement à l'encontre du GDPR. Donc ce n'est pas une plaisanterie ce que je dis. C'est une des choses que nous devons analyser.

Peut-être que faire le suivi n'était pas le bon mot à utiliser.

LEON SANCHEZ:

Je ne veux pas rentrer trop dans le détail à ce propos, il y a d'autres réunions pour cela, donc je voudrais que l'on reste à un niveau plus élevé de la discussion.

Je suis d'accord avec ce que Goran vient de dire, et je pense que nous devons commencer à mettre en œuvre les recommandations qui ont été faites par l'OEC concernant At-Large. Comme vous le savez, nous sommes dans le processus de recevoir les commentaires, la contribution de l'OEC sur la révision qui a été faite.

Nous allons faire une révision du document avec d'autres membres de l'OEC, nous allons construire à partir de là des recommandations pour le conseil, que le conseil va réviser et,





nous espérons, approuver pour passer à la phase de mise en œuvre de ce travail.

Donc nous en sommes encore aux discussions informelles avec la communauté At-Large, qui ont eu lieu hier d'ailleurs, et nous pensons que nous sommes proches de la fin de ce cycle, de façon à ce que la phase de mise en œuvre soit proche.

Bien, Sébastien? Allez-y Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLET:

Merci. Je voudrais être sûr que lorsque vous entendez tout cela, vous avez bien compris que notre objectif est d'être plus efficient et efficace pour faire du travail dans le domaine des politiques, et que nous ne vous avons pas donné la liste des domaines auxquels nous participons à At-Large. Mais nous participons à beaucoup, beaucoup de thèmes.

Et je pense que c'est important d'en parler aussi, parce que c'est le cœur de notre travail, c'est là que nous passons beaucoup de temps. C'est ce qui est important. Mais le fait que nous traversons cette de révision d'At-Large fait que nous devons vous parler de cela, mais n'oubliez pas s'il vous plait le conseil et la communauté en général, n'oubliez pas que nous mobilisons nos membres pour faire le travail que ICANN devrait faire, c'est-à-dire participer à différents groupes de travail, de diffuser nos



idées auprès des utilisateurs finaux et de défendre les utilisateurs finaux.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Sébastien, je crois que tout le monde est bien au courant de ce que vous venez de dire. Je vois Holly qui demande la parole. Holly allez-y.

HOLLY RAICHE:

Je voulais expliquer un petit peu, quand on parle de suivi, on parle d'informations publiques de toute façon, donc qui contribue à tel point, qui a participé à tel groupe de travail. Ce type d'indicateurs. Parce que normalement nous n'avons pas ces indicateurs, nous n'avons pas ces données, nous ne savons pas qui contribue à quoi, et si nous comprenons, ça nous aidera à les aider à mieux contribuer.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Holly. Maureen? Vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD:

Merci, je voulais juste faire un petit commentaire sur ce que Cherine a dit concernant le processus du budget qui vise à identifier l'enveloppe budgétaire et la réduction budgétaire.



De notre point de vue, je dirais que nous sommes préoccupés par le fait qu'on se soit focalisé davantage sur des objectifs d'ALAC et d'At-Large qui sont d'aider les utilisateurs finaux. Et je trouve que peut-être il faudrait mettre l'accent davantage làdessus.

Je sais qu'il y a d'autres séances qui vont aborder la question du budget, et je pense qu'il y aura peut-être des modifications, en tout cas je l'espère, c'est notre perspective.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Maureen, Cherine est-ce que vous voulez répondre ?

CHERINE CHALABY:

Merci beaucoup Maureen pour ce commentaire. Je vous dirais sincèrement, si j'appartenais à votre organisation, j'aurais la même sensation que vous.

Et le problème de coupure budgétaire c'est que cela crée des problèmes dans les domaines où il y a ces réductions budgétaires. Vous essayez de faire votre travail, de trouver un moyen de faire votre travail et vous voyez un budget préliminaire qui arrive avec certaines réductions de budget dans votre secteur et vous vous demandez pourquoi ? Est-ce que c'est juste ? Pourquoi nous ?



Donc je me mets à votre place et je pense que je ferais les mêmes commentaires sans aucun doute.

Maintenant, essayez de vous mettre peu à notre place maintenant. Nous sommes ici, nous entendons la même plainte de toutes les parties de la communauté, là où il y a eu des coupures budgétaires, des réductions, et nous devons améliorer ce processus, nous devons avancer c'est sûr dans ce sens, mais je vous assure que nous recevons tous les commentaires et que nous allons les prendre au sérieux, et que nous allons essayer de trouver un équilibre entre nos responsabilités fiscales et financières, mais aussi celles de la communauté.

Vous êtes des volontaires, et la possibilité de participer et de faire votre travail à ICANN dépend beaucoup de cela. Ce n'est pas quelque chose, ce n'est pas une réduction budgétaire faite sans analyse.

Goran a, hélas, le rôle désagréable de jeter la première pierre et de provoquer certaines vagues. Et maintenant nous essayons de travailler après ce qui a été fait. C'est difficile, nous vous entendons en tout cas, et nous comprenons vos préoccupations.

ALAN GREENBERG:

Oui, je voudrais répondre rapidement à ce qui vient d'être dit.



Je pense que l'on comprend tous que ces réductions budgétaires sont nécessaires, mais la réaction d'At-Large est que ce que nous faisons est financé de manière différente par ICANN, et cela a tout été réduit de moitié.

Donc voilà l'impact dont nous parlons, ce n'est pas seulement une coupure budgétaire, c'est beaucoup plus que cela.

LEON SANCHEZ:

Merci Alan. Nous allons en parler davantage plus tard au cours de cette séance, et je vois que Goran veut prendre la parole, je lui donne la parole.

GORAN MARBY:

Je pense que quelque chose que vous pouvez faire pour nous aider, si je ne suis pas complètement perdu maintenant, je pense qu'il y a une enquête concernant le programme de bourses, non? Pour voir s'il est efficace ou pas, je crois que ça a été posté non?

Je ne trouve pas le lien maintenant, mais je pense que le budget est un instrument important, la communauté peut avoir ainsi une manière d'analyser notre gestion, donc je pense que c'est important.

Merci.



SAN JUAN - Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN

LEON SANCHEZ:

Très bien, donc nous avons quelqu'un qui veut prendre la parole à distance. Et ensuite nous passerons à la prochaine question. Olivier?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, allo? Vous m'entendez?

En mon nom personnel, donc merci de me donner la parole.

En ce qui concerne les coupes budgétaires, je crois que c'est bien compris que l'ICANN va avoir une période où il sera moins facile de faire connaitre une croissance budgétaire d'une année sur l'autre et que nous serons donc prudents sur l'utilisation de nos fonds.

Néanmoins, ceci dit, je crois que la communauté pense que les coupes, principalement pour notre communauté, sont très durement ressenties, notamment pour l'engagement et la sensibilisation. C'est une partie de l'ICANN qui semble des plus coupées au niveau budgétaire, et il me semble que ce n'est pas la même chose dans d'autres domaines de l'ICANN.

Donc je crois que nous allons beaucoup souffrir au niveau de la sensibilisation et de l'engagement. Avec la coupe de certains



programmes à hauteur parfois de 50 % comme cela a été proposé.

Donc peut-être que les membres du conseil d'administration pourraient, plutôt que d'être en classe affaires être en classe économique dans les avions.

Non, c'était une plaisanterie.

LEON SANCHEZ:

Merci Olivier. Goran?

GORAN MARBY:

Oui, vous savez l'année prochaine, nous allons accroitre le financement des déplacements pour la communauté, de plus de 10 %. Et nous allons limiter les membres du personnel de ICANN Org, qui vont donc se déplacer.

Je serais bref, mais je veux le dire ici, le véritable problème c'est que 80 ou 85 % de nos financements, de nos budgets, ne sont pas flexibles, ils sont déjà mis en place.

Donc les révisions, la durée des réunions, le nombre de réunion, les différentes séances, tout cela on en reparle. Et c'est très important, à long terme c'est très important pour les finances de l'ICANN, plutôt que les 15 % sur lesquels nous pouvons effectuer des modifications.



Donc, en tant que PDG, je crois qu'on doit changer un petit peu le format de notre dialogue.

Donc les cycles budgétaires sur deux ans par exemple nous permettraient d'être plus efficaces, le calendrier est absolument essentiel. 15 mois pour faire un budget de 12 mois actuellement, avec le processus actuel. Et l'année prochaine on va faire 9 révisions, et nous devons également faire un travail sur des politiques.

Donc je crois qu'on pourrait limiter la fatigue qui existe parmi les bénévoles et avoir des meilleures interactions entre la communauté et le conseil d'administration, et on a besoin de temps pour faire cela.

Un petit point également, la plupart des parties différentes de la communauté sont impactées par ces coupes budgétaires. Nous avons des traducteurs, nous avons des interprètes, des personnes qui s'occupent du son, des personnes qui s'occupent des déjeuners, l'équipe de David Olive qui soutient les unités constitutives.

Nous allons faire des coupes internes, à hauteur de 6,5 % du budget total, 8 millions de dollars.

Donc regardez les projets que nous avons décidé de faire l'année prochaine et dites-nous ce que vous voulez, ce que vous désirez.





Merci.

LEON SANCHEZ:

Oui, tout à fait. Je voudrais répondre au dernier commentaire d'Olivier, un bon commentaire, tout à fait pertinent. Comme je l'ai dit hier, le changement commence au plus haut. Nous allons limiter nos coûts au niveau du conseil d'administration.

Pendant les réunions de l'ICANN on a trois ateliers intersectionnels, nous allons limiter cela à un seul l'année prochaine.

Deuxièmement, nous avons également le soutien du personnel de l'ICANN, soutien informatique, on va en obtenir moins pour dépenser moins.

Et troisièmement, au niveau de nos politiques de déplacement, nous ciblons véritablement le nombre de personnes qui se déplacent, nous avons beaucoup plus de discipline au niveau de notre politique de déplacement, et je crois que c'est bien que nous fassions le maximum, que nous donnions l'exemple, que nous contribuions à ces coupes.



LEON SANCHEZ:

J'aimerais maintenant passer au prochain point. Les objectifs à long terme. Je vais donner la parole à Alan... Non Sébastien va avoir la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET:

... Les investissements et les dépenses soient utiles à notre organisation, je vais vous parler en français, sinon un jour on va dire que comme ça n'est pas utilisé, ce n'est pas la peine de continuer à payer.

Merci de votre attention. Donc Sébastien Bachollet.

Goran hier a dit qu'il y avait 9 revues l'année prochaine, je voudrais lui en suggérer une 10^{ième}, mais l'objectif serait que cette 10^{ième} puisse en supprimer quatre ou cinq pour les années à venir.

Depuis 2003, ce qui s'est appelé ICANN 2.0, l'ICANN a beaucoup évolué et toutes les revues ont été faites dans chacune des organisations, sous-organisations, groupes, etc. Il n'y a eu de fait aucune revue globale.

Et après la transition de la fonction, de la [inaudible] du département américain à l'ICANN sur la fonction IANA, il serait peut-être intéressant de se reposer la question de est-ce que l'organisation telle qu'elle est aujourd'hui permet de faire le travail qu'on a à faire dans les moyens financiers que nous



avons. Je suis persuadé qu'une revue globale, si elle ne prend pas 5 ans, et si elle est efficace et rapide, permettrait aussi d'avoir pour objectifs de diminuer les coûts.

Comme j'ai pris cette question plutôt comme étant ce qui était à long terme, pas spécifiquement pour At-Large ou pour ALAC, mais une question plus globale, c'est pour ça que j'apporte cette réponse.

Je voudrais rajouter que je remercie le board et chair dans son discours d'ouverture hier d'avoir mis sur la table 10 sujets qui seront à discuter sur la stratégie, parce que je pense que c'est un des moyens de faire avancer la réflexion globale, et le fait qu'il y ait, je dirais enfin, l'idée d'avoir un budget multiannuel, que ce soit deux, trois, quatre, cinq ans, ce sera votre décision, devrait permettre à la fois d'avoir une vision plus globale sur les finances et en même temps de ne pas revenir sur les mêmes sujets tous les ans.

Enfin j'espère que tout ça permettra d'améliorer le fonctionnement de l'ICANN. Et un des éléments que j'ai particulièrement à cœur c'est d'améliorer la diversité de nos intervenants et de nos leaders et d'aller vers une situation où nous avons une balance des genres dans les fonctions de leadership. Merci.



LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Sébastien. Je vois que Alan veut rebondir làdessus.

ALAN GREENBERG:

Merci oui. Là les présidents des SO et AC se sont réunis avec Cherine la semaine dernière et on leur a demandé vers où allezvous, quelles sont vos priorités ?

Je crois que le président de la GNSO qui avait une réunion stratégique il y a de cela quelques semaines, a indiqué qu'il y avait l'identification des priorités sur un tableur Excel, mais il y a beaucoup de priorités, les priorités sont longues et nombreuses. La ccNSO a également un tableur plus limité, un fichier plus limité de priorités.

Et quand c'est venu mon tour, nous n'avons pas de document de ce type, de fichier de ce type, parce que l'on suit ce qu'il se passe à l'ICANN. Potentiellement c'est quelque chose qui peut avoir un impact sur At-Large, et on doit se mettre à ce travail, suivre le travail de l'ICANN.

Et nous avons des PDP, nous avons travaillé à la transition, nous préparons des PDP, nous pensons aux utilisateurs finaux. Voilà dans quoi nous nous engageons.

Alors quelles sont nos priorités à long terme sur 5 ans ? On veut être efficaces, on veut être en mesure de représenter les



utilisateurs finaux de l'internet, mais on n'a pas beaucoup le choix sur ces priorités.

Donc c'est des critères très différents pour nous, on est très différents de la GNSO par exemple qui travaille sur des points très spécifiques. Nous n'avons pas ce choix. Le GAC non plus. Nous travaillons à ce qui est important pour nous.

De temps en temps nous allons avoir une initiative que nous allons lancer au niveau de tout l'ICANN, des initiatives importantes mais la plupart de notre travail, c'est réagir à ce qu'il se passe au sein de l'ICANN et bien comprendre quel est l'impact sur les utilisateurs finaux de l'internet.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Alan. Ce pourrait être utile peut-être pour vous de gérer cette question et de répondre à ces questions.

Et je vois que nous avons deux questions qui ont été soumises par l'ALAC, l'une d'entre elles est sur l'intérêt public, à la suite de l'atelier de Los Angeles. Donc je crois qu'on peut écouter George Sadowski à ce sujet.

ALAN GREENBERG:

Si vous permettez, qu'est-ce que pense le conseil d'administration ? On sait que le conseil d'administration parle



de cela, il n'y a pas de position du conseil d'administration, je comprends bien. Donc qu'est-ce les membres du conseil d'administration peuvent fournir?

HADIA EL MINIAWI:

Non, en fait la question c'est qu'on aimerait connaître les discussions et les débats, ce n'est pas ce qu'il pense, c'est plus de détails sur les discussions, les discussions qu'ils ont eues pendant l'atelier et les débats durant l'atelier, et les conclusions atteintes.

CHERINE CHALABY:

Brièvement, donc avant l'atelier, nous avons eu une journée sans personnel, le board parlant de différents thèmes. Chaque membre a fait des contributions, George a fait une contribution, a dit: il faut absolument que l'on parle de l'intérêt public mondial.

C'est pour cela qu'on a demandé à George de vous dire quelques mots à ce sujet.

GEORGE SADOWSKY:

Merci beaucoup. Je n'ai pas de transcription et je ferais de mon mieux. Bon anniversaire à Alan, tout d'abord. Et j'espère qu'il en





aura encore de nombreux anniversaires puisqu'il participe tant à l'intérêt mondial pour l'internet.

Ceci dit, c'est très difficile à définir tout cela. Mais vous vous rappelez peut-être, pour remettre en contexte l'intérêt public, il y a de cela 3 ans, ou 4 ans peut-être, et bien Fadi [inaudible] avait établi plusieurs groupes d'études, c'était l'ancien régime dirons-nous. C'était dans l'intérêt public avec Nick [inaudible], avec le personnel, et je crois que c'était un document très bien réfléchi.

Il est important pour nous, et j'ai rédigé la préparation de la réunion du conseil d'administration, et bien il est important pour nous d'avoir ces documents parce que nous avons nos textes statutaires qui nous indiquent que nous sommes à la base, nous défendons à la base l'intérêt public mondial.

Et, lorsqu'on y réfléchit bien, définir cet intérêt public d'une manière définitive, c'est très difficile. Donc il me semble que, à la base, l'intérêt public mondial, c'est un test un petit peu, de circonstances spécifiques. Il n'y a pas de définition générale véritablement qui existe.

Mais dans nos articles d'incorporation, cela nous indique que l'intérêt public mondial est défini par la communauté habilitée. Donc pour moi, c'est une auto-référence.





Nous, en tant que communauté habilitée, nous allons définir ce qu'est l'intérêt public pour le reste du monde... C'est quelque chose qui va un petit peu loin.

Mais ce que nous faisons ici, ici même, si nous prenons des mesures qui sont en rapport avec les noms et les adresses, ça c'est plus facile de le définir dans le cadre du modèle multipartite. Mais lorsque nous prenons des mesures et des décisions qui ont un impact externe à l'ICANN, que ce soit positif ou négatif, est-ce que cela c'est dans l'intérêt public au niveau mondial? Donc est-ce qu'on peut mesurer cela, est-ce qu'il y a des instruments de mesure? À quel niveau devrait-on s'inquiéter de cela, des effets secondaires que nos décisions pourraient avoir? Et qui décide de cela? Et comment nous décidons?

Tout cela donc, le débat véritablement a été caractérisé par plus de questions que de réponses, et nous avons exploré quelles étaient ces questions, comment en tant que membres du conseil d'administration nous pouvions y réagir, on n'a pas essayé d'arriver à un consensus, et selon moi, le débat a été fructueux et nous avons bien défini le problème. On a une meilleure conscience maintenant de ce qui se pose.



LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup George de cette intervention, de cette réponse. Je vois que Tijani est au micro.

TIJANI BENJEMAA:

Oui, merci beaucoup.

George, je vous ai écouté avec attention et vous nous avez dit que nous devons travailler au cas par cas et non pas avoir une large définition. Peut-être, mais si vous voulez faire cela, vous allez avoir besoin d'éléments, d'éléments pour ces évaluations.

Et ces éléments, nous n'avons jamais réussi à les obtenir et à tomber d'accord sur ces éléments.

Je crois qu'il y a une volonté de toutes les parties prenantes de ne pas définir l'intérêt public mondial, parce que tout le monde essaye de réfléchir à cette définition et peut-être qu'un jour cela va se retourner contre nos propres intérêts commerciaux, nos propres intérêts politiques et ainsi de suite.

Donc je suis persuadé que nous sommes en mesure de faire de grandes définitions très larges, mais qu'on refuse un petit peu de le faire.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Tijani. Avant de donner la possibilité de répondre à George, je crois qu'on a des principes et des valeurs



SAN JUAN - Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN

FR

de base, dans notre mission, dans nos documents constitutifs également.

GEORGE SADOWSKY:

Et bien il me semble que c'est possible que vous ayez raison Tijani, mais je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Je crois que c'est facile d'avoir une définition générale, mais c'est si abstrait que c'est difficile de l'utiliser d'une manière définitive pour soutenir des actions.

Si la communauté voulait travailler à une définition de l'intérêt public mondial, je ne serais pas contre cela, je n'aurais pas d'objection.

LEON SANCHEZ:

Merci George. Becky?

BECKY BURR:

Oui, je crois que l'on devrait parler de cela, excusez-moi. Nous avons eu une discussion longue et détaillée à ce sujet, au sujet de la responsabilité, le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Et définir d'une manière externe l'intérêt public mondial, et bien cela ne va pas nous mener dans la bonne direction. C'est ce que nous avons pensé.



Et les statuts nous indiquent précisément que l'intérêt public mondial va être défini par le modèle ascendant et multipartite, et par le développement de politiques dans le cadre de nos valeurs essentielles de base.

Je crois que c'est une solution qui fait sens parce que nous devons mettre en contexte ces définitions pour refléter la sagesse de la communauté et refléter quelles sont nos obligations dans le cadre de nos textes statutaires.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup. John Laprise va prendre la parole et ensuite nous passerons au point suivant. Et Hadia aussi veut prendre la parole. John, je vous donne la parole.

JOHN LAPRISE:

Bien, lorsque l'on parle de l'intérêt public mondial, il faut définir ce que le public dit et ce qui l'intéresse.

À mon avis, lorsqu'il y a un problème d'intérêt public mondial, cela vient de l'utilisation publique et nous sommes les premiers à en entendre parler.

Et je vais vous donner l'exemple qui a eu lieu récemment à Puerto Rico concernant les contrats de registre, et nous avons répondu à cela avec le conseil.



Donc je pense qu'il ne faut pas oublier que le public participe et nous devons suivre ce qu'il fait et ce qu'il dit en terme de participation.

LEON SANCHEZ:

Je ne sais pas si c'est Hadia ou Alan qui a demandé la parole en premier. Je vais donner la parole à Hadia.

HADIA EL MINIAWI:

Merci Léon. Je voudrais juste dire que nous devrions essayer de faire une différence entre une large perception de l'intérêt public que l'on peut avoir et une mission spécifique, et une définition liée à cela qui peut être articulée et atteinte.

Je pense que nous devons regarder cette deuxième possibilité, nous ne voulons pas une perception trop large, nous devons avoir, à mon avis, une mission articulée de manière spécifique.

LEON SANCHEZ:

Merci Hadia. Alan? Vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Je ne suis pas très sûr de ce que George a voulu dire ou faire lorsqu'il a commencé ce processus.





Ma préoccupation concernant l'intérêt public et l'utilisation de ce terme est que le conseil est le seul groupe au sein d'ICANN qui est responsable d'équilibrer différents besoins, qui entrent en concurrence ou différents désirs qui entrent en concurrence au sein de notre organisation.

Et il regarde les recommandations politiques de la GNSO, ils disent est-ce que nous pensons que cela est dans l'intérêt public de faire telle ou telle chose. Il n'y a pas d'autres parties de l'organisation qui ont cette responsabilité de manière formelle.

Et je trouve que c'est assez inquiétant, de voir que les statuts constitutifs disent que, malgré ce que je viens de dire, le conseil n'a pas le droit de déterminer formellement ce qui est dans l'intérêt public sans demander à la communauté.

Donc ça devient une question pour le conseil. Si la communauté n'est pas d'accord avec lui, qu'est-ce qu'on fait ? Il n'y a aucune façon pour le conseil, chaque fois qu'il prend une décision, de demander à la communauté si elle est d'accord.

Donc je crois que c'est un petit peu compliqué. On est dans une situation presque impossible où il est très, très difficile lorsque quelque chose de grave surgit.

Tant qu'on ne mentionne pas le mot intérêt public, tout va bien. Si l'on dit qu'on ne va pas faire cela parce que ce n'est pas dans



l'intérêt public, à ce moment-là, on mentionne les statuts constitutifs et cela devient problématique.

LEON SANCHEZ:

Merci. Je vais passer à la question suivante si vous le voulez bien, c'est-à-dire la question sur les budgets et les finances. Nous avons une question qui dit que le budget va devenir un sujet de la plupart des conversations d'ICANN.

Est-ce que les membres du conseil ont pensé, ont eu la possibilité d'augmenter les revenus? Et est-ce qu'il y a des possibilités de voir ces coupes budgétaires, est-ce que vous comprenez comment ces coupes budgétaires risquent de mettre en danger le modèle multipartite?

RON DA SILVA:

Merci Léon. À la question de financement, je pense qu'il est important de rappeler que le financement pour l'organisation provient avant tout de plusieurs, sources, de quelques sources.

Et, actuellement, le programme de nouveaux gTLD va passer à la période des enchères, les titulaires de nom de domaine, les bureaux d'enregistrement de plusieurs milliards de noms, ça va être une source de financement pour nous, mais nous devons avoir davantage de registres, de bureaux d'enregistrement, de



noms de domaine, cela pourrait avoir un impact sur le financement d'ICANN.

Et je pense que nous allons voir cela dans l'écosystème actuel des titulaires de registre, des opérateurs de registre, dans le secteur des noms de domaine. Et nous avons plus de 300 millions actuellement, nous sommes à un niveau, nous avons atteint un petit peu la crête au niveau de l'industrie. Il y a des choses qui peuvent peut-être être faites pour développer ces différentes matrices, mais nous sommes en train d'analyser une question de financement assez facile à prédire pour les années à venir.

Donc je dirais que, pour répondre à la deuxième partie de votre question, est-ce que nous pensons que cela représente un risque pour le modèle multipartite, je ne pense pas. Il y a encore des financements importants, nous avons encore la possibilité de permettre à toutes ces activités d'avoir lieu, et permettre au modèle multipartite de continuer à fonctionner.

Si vous pensez au budget, il y a 10 millions de ce budget qui permet de faciliter les fonctions centrales de coordination des fonctions IANA, et à l'extérieur de cela, il y a encore 130 millions qui nous permettraient de faire fonctionner ce modèle multipartite.



Et je crois que c'est cela le défi pour nous, en tant que communauté, comment mieux utiliser ces fonds que nous avons, ces financements limités que nous avons, pour soutenir le modèle multipartite et pour le rendre aussi efficace que possible, ou effectif plutôt.

Et voilà, c'est tout. Je ne sais pas s'il y a d'autres indicateurs, ou d'autres sources de financement. On en tient compte. Et la communauté doit identifier cela, est-ce qu'il y a des nouvelles manières créatives qui nous permettraient de modifier ce système de registre, de bureau d'enregistrement de nom, est-ce qu'il y a des nouveaux domaines de financement que nous pouvons identifier?

On peut demander à la communauté de le faire, de nous présenter ses idées, s'il y a des idées qui surgissent. Pour nous ça peut être utile.

Voilà, merci.

LEON SANCHEZ:

Est-ce que vous avez des commentaires à ce propos? Alan demande la parole. Alan allez-y.





ALAN GREENBERG:

D'abord je voudrais répondre à deux aspects de votre commentaire.

Nous avons pris une décision, nous ICANN, la communauté, nous avons pris la décision il y a environ 11 ans, pour que le programme de nouveaux gTLD et les frais de candidature couvriraient seulement le processus, les coûts de la candidature. C'était une décision que nous avons prise. Nous vendons seulement la partie qui a une valeur, de la propriété des TLD d'internet. Et il n'y a rien d'écrit ici qui dise : nous ne devons faire payer que les coûts opérationnels. Donc ça, ça pourrait être une source de revenus.

Et ce n'est pas un revenu équilibré peut-être, mais ça peut être pas mal d'argent.

Et je pense qu'on pourrait réfléchir à cela. Puisque nous avons pris une décision il y a longtemps alors que les choses étaient tout à fait différentes à l'époque où on a pris cette décision.

Donc je pense que maintenant, on doit ré-analyser cette décision et voir comment nous avançons dans ce sens.

La deuxième partie de votre question, vous parlez de notre communauté multipartite qui participe activement à ICANN, sans financement du point de vue du budget d'ICANN. Ce sont des personnes qui appartiennent à la communauté qui



participent, et c'est important qu'elles participent. Et il y a d'autres parties, At-large est une partie et il y en a d'autre, ALAC par exemple propose quelque chose à ICANN, mais si ICANN ne nous donne pas d'argent, nous disparaissons. Nous allons être complètement annulés. Et notre activité va être complètement réduite dans ce cas-là.

Donc je pense qu'il faut être très raisonnable et comprendre que les décisions, ce n'est pas une discussion sur le budget de cette année, mais ces décisions concernant le financement vont avoir un impact sur notre système multipartite qui n'est déjà pas très équilibré

Fadi avait dit, hein, s'il n'y a pas de financement, ce concept de multipartisme va disparaitre, et le concept d'égalité aussi.

Et c'est cela qui nous inquiète.

RON DA SILVA:

Sur votre dernier point Alan, dans le budget de l'année 2019, il y a je crois davantage de fonds, parce que nous sommes en train d'allouer davantage de fonds à d'autres dépenses. Donc il y a un engagement ici pour que vous soyez représentés et que vos représentations soient financées pour les trois réunions de l'année.



Vous parlez peut-être d'autres programmes, comme le programme des boursiers, le programme du CROP. Ces changements, si c'est à cela que vous faites allusion, ces changements vont peut-être changer les voyages des unités constitutives par exemple.

C'est-à-dire 29 membres ou 30 membres de ALAC ne pourront pas voyager. Vous parlez de cette partie de la communauté.

Le reste de la communauté dépend moins de ces financements et ont peut-être un employeur qui va leur payer leur voyage, donc vous avez raison.

ALAN GREENBERG:

Oui, je n'étais pas en train de discuter les coupes budgétaires de cette année. Dans 5 ans, nous serons peut-être dans une autre position avec un enregistrement qui va diminuer, avec un budget qui va diminuer, donc il faut s'en souvenir à mesure que nous avançons dans ce type de décision, cela risque d'affecter le modèle multipartite.

LEON SANCHEZ:

Merci Alan. Je voudrais vous rappeler que nous avons un thème pour notre réunion.





Nous avons incorporé ces lignes de préoccupation dans notre budget, donc nous y pensons et nous ne l'oublions pas.

Maureen vous avez levé la main? Allez-y.

MAUREEN HILYARD:

Merci Léon. Je voulais ajouter quelque chose que Ron a mentionné à propos du fait que les sources de revenus sont limitées au sein d'ICANN, et malgré le manque d'opportunité pour augmenter ces revenus. Et vous avez dit qu'il fallait devenir créatif dans ce sens.

Et bien, moi je me demande un petit peu comment ICANN dépense son argent sur certaines choses, comme les projets par exemple. Et je dois admettre que tous les ans, je vois les types de projets qui sont disponibles, je vois cela à travers les différents rapports, et à travers le budget et le nombre de projets qu'il y a. Et la quantité de choses qui sont mises en place, qui sont mises en œuvre dans le cadre de ces projets.

Et je voudrais savoir qui décide de ces projets, qui prend la décision d'organiser ces projets, et est-ce que la communauté peut donner son avis quant à ces projets. Parce que certains de ces projets ne sont pas très intéressants pour nous.

Est-ce qu'il y a la possibilité pour nous de faire des commentaires sur ces projets ?



SAN JUAN - Réunion conjointe de l'ALAC et du Conseil d'administration de l'ICANN

FR

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup Maureen. Il y a Xavier qui est ici avec nous. Xavier, est-ce que vous voulez prendre la parole?

RON DA SILVA:

Il y a une séance au cours de laquelle vous allez pouvoir donner votre opinion sur ce type de choses. Nous allons analyser dans le détail ce qui est dans le budget proposé, et quelles sont les différentes activités proposées et vous allez pouvoir donner votre avis.

Et il y a des activités qui sont obligatoires, vous parliez des choses que l'organisation a dû faire, en fonction des revues, des statuts, etc. Il y a une série d'activités qui sont obligatoirement financées, parce que c'est comme cela que l'organisation fonctionne.

Et puis il y a d'autres projets, d'autres activités que l'organisation met en place pour la sécurité et la stabilité de l'espace des noms de domaine.

Donc je pense qu'il y a des choses qui sont liées à la mission d'ICANN. Il faut s'assurer qu'il y ait une priorité donnée par la communauté, c'est important. Et votre contribution dans ce sens est importante. Il y a des commentaires publics aussi qui



vous permettent de le faire. Il y a un commentaire public qui a fini la semaine dernière.

Et pour revenir à ce que vous disiez sur la participation, oui, cela existe. Il y a un système de participation qu'organise Xavier avec la communauté pour donner davantage de détails justement sur certains projets.

LEON SANCHEZ:

Merci Ron. Cherine, est-ce que vous voulez rajouter quelque chose?

CHERINE CHALABY:

Je pense que c'est une question fondamentale. Et je voudrais revenir un petit peu en arrière avant de donner la parole à Xavier.

Donc la communauté met en place un plan stratégique de 5 ans qui va arriver à sa fin en 2020. Donc pour soutenir ce plan stratégique de 5 ans, nous devons mettre en place un plan opérationnel de 5 ans aussi sur la façon dont nous allons mettre en œuvre ce plan.

Nous ne parlons pas de prix, nous essayons de voir comment nous allons mettre en place ce plan stratégique, mais nous ne parlons pas des coûts, nous ne disons pas à quel prix.





Et chaque année, nous prenons une des années de ce plan stratégique de 5 ans, avec tous les projets, toutes les activités de l'année, et nous essayons d'élaborer le prix de ces activités et nous le présentons à la période de commentaires publics.

Donc en principe la communauté a, chaque année, la possibilité de faire des commentaires sur tous les projets et les activités qui vont être mis en place pour l'année.

Donc la communauté peut nous dire : on n'aime pas ça, on aime bien ça, on veut augmenter ceci et réduire cela.

Ce processus a eu lieu, ça fait la troisième année que ce processus a lieu, nous sommes dans la troisième année de notre plan. Et ce processus a lieu avec certaines négociations.

Mais il y a toujours un peu la possibilité de se mettre d'accord et de faire des modifications. Parce que pendant ces trois années les financements normalement augmentaient, donc les coûts augmentaient, de 16 %, les revenus augmentaient de 16 %. Maintenant nous avons une stabilisation qui fait que nous n'avons pas de revenus qui augmentent donc le plan stratégique que nous avions auparavant ne peut pas être terminé au même rythme.





Donc nous avons cette discussion maintenant concernant la façon dont nous allons adapter nos dépenses aux revenus qui se sont arrêtés qui n'augmentent plus.

Donc c'est comme cela que fonctionne le processus. Donc chaque année, on doit être capable de commenter sur le budget, vous êtes capable de commenter le budget et le plan opérationnel, avec tous ces projets.

Xavier, est-ce que j'ai dit quelque chose qui n'était pas correct ? Est-ce que vous êtes d'accord avec moi ?

Il dit qu'il ne peut pas ne pas être d'accord avec moi [rires].

XAVIER CALVEZ:

Je croyais que vous m'aviez donné la possibilité de ne pas être d'accord, je sais que je ne peux pas.

En tout cas, Cherine a dit quelque chose que j'allais dire, donc je ne vais pas le répéter.

La seule chose que je voudrais ajouter sur ce qui vient d'être dit, c'est que la question de Maureen est importante. Nous voulons offrir à la communauté la possibilité d'analyser ce que fait l'organisation. Je sais que c'est beaucoup d'organisation, et beaucoup de matériel. Vous êtes déjà très actifs et lorsque l'on vous envoie 200 et quelques projets à analyser, c'est ce que





Cherine disait, parce que ce niveau d'information est à votre disposition tous les ans. Et au niveau des ventilations de toutes les dépenses correspondantes à tous les projets, c'est beaucoup d'information.

Donc c'est une information utile que vous devez garder, et vous pouvez nous dire: nous pensons que ce projet n'est pas utile, et vous pouvez nous demander aussi combien de personnels de l'ICANN sont alloués à chaque projet. Donc vous pouvez comprendre pourquoi ce projet coûte tel prix et vous pouvez faire un commentaire et nous dire si c'est adéquat ou pas.

Maintenant au niveau des limitations, avec ce processus nous en sommes à la planification de ces projets, nous en sommes à la quantification des ressources pour ces projets considérés et nous ne sommes pas encore capables de savoir si ces projets, s'ils sont approuvés, vont avoir un impact sur le futur.

Donc voilà c'est quelque chose que nous aimerions pouvoir faire mieux. Sébastien l'a dit plusieurs fois dans le passé, et actuellement. Il a dit que ce serait bien d'avoir un budget sur plusieurs années pour voir l'impact de chaque action et projet.

Nous avons commencé à faire quelque chose de ce type, mais il y a beaucoup de choses encore à faire.



Donc votre question est tout à fait raisonnable. Nous aimerions savoir quels sont les projets que nous devrions faire moins, ou annuler, ou laisser de côté.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup, je vais donner la parole à Chérine.

CHERINE CHALABY:

Je pense qu'on est d'accord. Le problème c'est que le budget est devenu trop grand, trop complexe pour que les unités constitutives puissent faire une révision de 240 projets. Donc c'est très compliqué.

Lorsqu'on avait un budget de 50 millions, lorsque les projets étaient limités, c'était possible. Maintenant nous devons trouver une nouvelle façon de faire cette révision. Parce que parler de 240 projets, vous avez la possibilité de commenter, et personne ne fait des commentaires.

Donc je pense que ce n'est pas bon, il faut trouver une manière, c'est trop compliqué actuellement pour que les gens puissent s'approprier ces 250 projets.

Donc je ne sais pas comment la communauté peut suivre cela à ce rythme. Il va y avoir la pression de vos propres activités et votre propre travail à côté.



LEON SANCHEZ:

Merci Cherine.

Je voudrais remercier la communauté At-Large et tous ceux qui nous ont rejoints à ce débat avec le conseil. Je crois que ça a été une discussion très, très enrichissante.

Et je donne la parole à Alan pour qu'il fasse les conclusions.

ALAN GREENBERG:

Nous avons fait cette réunion depuis plusieurs années, et pendant plusieurs années les réactions après la réunion étaient : pourquoi est-ce qu'on perd tant de temps. Mais cette fois-ci je dirais que la réunion a été très utile et que nous avons eu une bonne discussion.

LEON SANCHEZ:

Merci, et encore une fois bon anniversaire Alan.

NON IDENTIFIE:

Oui, très rapidement Alan, je vais vous remettre ce petit cadeau.

[Chanson et applaudissement.





NON IDENTIFIE: Très bien, le conseil d'administration va à la ccNSO, nous allons

donc quitter la salle. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

